

**Élection du binôme Vice-Présidence
Étudiante.**

Conseil Académique du 20 mai 2025

Délibération 2025/05/CAc-014

LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université de Toulouse et notamment son article 27

Vu les candidatures reçues ;

Considérant que la majorité absolue des membres présents ou représentés est requise au premier tour ;

APRÈS AVOIR VOTÉ A BULLETIN SECRET,

❖ **ELIT les étudiants suivants pour la vice-présidence étudiante de l'Université de Toulouse :**

Binôme candidat	Mathieu PIALLAT / Ilenia MORELLI	53 voix pour	Elus
Binôme candidat	Angèle SERRAT / Tomas SANYAS	6 voix pour	
Votes blancs		2	

Toulouse, le 20 mai 2025

La Présidente de l'Université de Toulouse
Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

le 4 juin 2025

